



Quels sont mes droits votre éclairage

Par **padbol**, le **17/06/2018 à 19:22**

Bonjourrrnjai un rdv relatif a ma santé dans la région parisienne - est ce que une tutelle peut m'en empecher rnet comme il y a une urgence les decisions reviennent a qui au TI - juge - tutelle procureur - ets de sante rnrnou dois je ecrire a la juge ? rnrnmerci de votre reponse

Par **jodelariege**, le **17/06/2018 à 20:12**

bonsoir,pourquoi votre tutelle vous empêcherait d'aller à votre rendez vous médical?qui va payer ce rendez vous?

Par **Visiteur**, le **17/06/2018 à 21:53**

BsrrnNous ne connaissons rien de vote dossier ni de la décision du juge des tutelles vous concernant, mais en général il existe une liberté d' aller et venir pour le majeur protégé

Par **Visiteur**, le **05/07/2018 à 21:20**

Bonsoir,rnAvez vous solutionné ce problème ?